

Tous en grève

pour de véritables augmentations de salaire !

Les négociations salariales vont commencer chez Renault ce Mardi 30 janvier dans un contexte où Renault a battu les records :

- De ventes
- De profits
- De blocages de salaire

Nos salaires sont bloqués depuis une dizaine d'années mais les prix ont continué de grimper sans arrêt.

Le minimum serait d'imposer un vrai rattrapage des années de blocage et que les salaires augmentent au même rythme que les prix.



C'est sur le salaire de base que nous vivons tous !

Une augmentation du salaire de base se répercute sur la prime d'ancienneté, les primes d'équipe, les allocations de juin et décembre et augmentera la future pension de retraite de tous : **embauchés et intérimaires !**

Quand la direction bloque le salaire de base ou ne l'augmente que de quelques euros, cela a des conséquences bien au-delà de la perte mensuelle.

Le salaire de base, c'est vital !

Alors tous en grève 2 heures ce mardi

Equipe 1 : de 10h00 à 12h00

Equipe 2 : de 18h00 à 20h00

Equipe de nuit : 2 heures en fin de poste dans la nuit de mardi à mercredi

Volontairement oublié ?

Les responsables de nuit de tôlerie ont annoncé que lorsqu'il y a des baisses de production (pannes et autres...), moins de 900 véhicules sur la journée... eh bien l'équipe de nuit devra déborder !

Ils ont juste oublié de préciser que les débordements sont au « VOLONTARIAT » !

Voilà, nous le rappelons à TOUS.

Même travail, même salaire... On a tous les mêmes droits

En ce début d'année, nous avons tous des problèmes pour finir les fins de mois.

Tout augmente : le gaz, l'essence, les assurances, l'alimentaire, etc... **sauf les salaires.**

Et pour les travailleurs intérimaires, la situation est encore pire. Un taux horaire très bas : 7,20€ net de l'heure !

Pour la plupart, il leur manque bien souvent :

- des samedis travaillés non payés.
- des heures supplémentaires qui, elles aussi ne sont pas payées.
- des coefficients qui restent bloqués pendant des années, etc...
- Et Ils ne touchent pas les primes d'intéressement locales (Flins+) ni la prime d'intéressement Groupe.

Que nous soyons en CDI, en CDD, intérimaires, prestataires de service ou sous-traitants, c'est grâce à notre travail que Renault a doublé ses bénéfices pour l'année 2017, qu'il est devenu le numéro 1 mondial et qu'il a crevé les records de ventes, de chiffre d'affaires, etc...

Nous faisons tous le même travail et nous devrions tous avoir les mêmes droits, les mêmes salaires, les mêmes primes, les mêmes évolutions salariales et cela quel que soit notre contrat de travail.

Renault a largement les moyens d'augmenter massivement tous les salaires et de payer toutes les primes à tous les travailleurs qui produisent les voitures.

Service Nettoyage

Le chef d'atelier voudrait faire travailler le personnel sans tenir compte de leurs restrictions médicales. Se croirait-il au-dessus des lois ?

Pour nous, il en va de la santé des travailleurs et c'est la santé des travailleurs qui est primordiale et qui doit être respectée.

Exemple au Montage, quand il y a un absent, il faudrait que nous fassions le travail de deux alors que nous sommes tout seul.

Il est hors de question d'accepter les agissements d'un chef d'atelier qui fait passer le travail au détriment de la santé des travailleurs.

Service PAYE : Pour gérer les payes, il faut des embauches

Aujourd'hui, avec toutes les informations techniques et informatiques, depuis que le service paye est à Cléon, il n'y a pas un mois sans problème.

Arrêt de travail erroné, fiche de paye incompréhensible et incomplète, etc...

En réduisant les effectifs de ce service au minimum, la direction a dégradé leurs conditions de travail et plusieurs salariés de l'usine en subissent aussi les conséquences.

La moindre des choses serait que la direction embauche dans ce service et surtout qu'elle ouvre un service paye dans tous les établissements, comme cela était avant.